

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 27 septembre 2012

DCM N° 12-09-17

**Objet : Financement d'actions dans le cadre de la politique de la ville.**

**Rapporteur : Mme KAUCIC, Adjoint au Maire**

Lors des Conseils Municipaux du 23 février, du 29 mars du 26 avril et du 5 juillet derniers, les premières programmations du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ont été approuvées et ont permis d'engager 950 749 € de la ville de Metz (soit 83% de l'enveloppe annuelle), en complément de 409 422 € engagés par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (soit 88% de l'enveloppe annuelle).

Les actions retenues dans le CUCS font l'objet d'une programmation concertée avec l'Etat, lequel définit un niveau d'engagement selon des priorités essentiellement thématiques (réussite éducative, emploi et insertion professionnelle, prévention de la délinquance et tranquillité publique). Les projets associatifs que l'Etat ne juge pas prioritaires peuvent faire l'objet d'un financement intégral ou majoré par la Ville, dès lors qu'ils contribuent au lien social, au développement de la citoyenneté, à l'animation en faveur de la jeunesse ou à l'accompagnement des opérations de rénovation urbaine.

La présente délibération vise 24 dossiers complémentaires, 5 constituent des projets nouveaux ou renforcés, 6 sont des « ateliers jeunes », 3 des dossiers « OVVV » (Opération Ville-Vie-Vacances) et 1 « CLAS » (Contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Cette programmation complémentaire prend notamment acte du transfert des activités d'insertion de l'AIEM à l'association « Grand Sauvoy », au terme d'une consultation menée par l'association et après avis à la fois des financeurs de l'activité et du Comité d'entreprise.

Les nouveaux projets concernent essentiellement le champ de la prévention de la délinquance.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l'engagement contractuel des associations de produire un bilan d'activité et un compte-rendu financier des actions concernées.

**Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le solde des crédits disponibles au titre du Contrat urbain de cohésion sociale en participant au financement des projets suivants pour un montant total de 128 803 €.**

## **RECONDUCTION DE PROJETS**

### **ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### Le Grand Sauvoy : Ateliers de quartier de Metz-Borny

Ces ateliers (employées de collectivités, ouvriers polyvalents du bâtiment, ouvriers peintres) sont des outils d'insertion par l'activité économique. Ils accueillent 52 personnes bénéficiaires du RSA qui sont embauchées en contrat unique d'insertion. Ils mettent en situation de travail des personnes en difficulté sociale habitant Metz-Borny. Reprise de l'action menée par l'AIEM du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2012.

Coût total : 470 091 €

Subvention Ville de Metz : **29 000 €**

#### Le Grand Sauvoy : Entraide Propreté

C'est un chantier d'insertion par l'activité économique qui met au travail 10 jeunes en difficultés sur des postes annuels, dans une activité d'entretien et de réfection de peinture des salles d'attentes de gares SNCF. Reprise de l'action menée par l'AIEM du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2012.

Coût total : 94 670 €

Subvention Ville de Metz : **9 510 €**

### **CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

#### Comité de Gestion des Centres Sociaux : Ecrivain public

Il s'agit d'apporter au public du quartier de Metz-Borny qui rencontre des difficultés de compréhension, de lecture et d'écriture, une aide dans les démarches liées au quotidien (logement, santé, famille, budget). L'objectif poursuivi est de permettre à la population de comprendre et de trouver des points de repère dans son environnement institutionnel et domestique.

Coût total : 18 817 €

Subvention Ville de Metz : **3 000 €**

#### CMSEA : Mobilisation pour les chantiers pécules

Il s'agit de donner la possibilité aux personnes prises en charge par l'association, de prendre pied dans le monde du travail par la proposition d'une activité d'utilité sociale en contrepartie d'aides financières liées à la gestion quotidienne.

Coût global : 22 400 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

### MJC Boileau : Ateliers et activités secteur adolescence

Ces actions seront menées dans les domaines sportifs (danse hip-hop, sports de loisirs, ultimate...) et les projets culturels (cinéma, vidéo, photo, chant, musique, écriture...). Elles ont une visée éducative mais également de participation citoyenne des jeunes, d'ouverture à la culture, de prévention des risques et de renforcement de la relation parentale.

Coût du projet : 5 720 €

Subvention Ville de Metz : **1 720 €**

### MJC BORNLY : Projet familles

Soucieuse de développer ses actions éducatives en direction de tous les publics, la MJC a souhaité renforcer le lien enfants/parents par le biais d'actions spécifiques comme les journées « sorties familiales », les « cafés papote » en partenariat avec la ludothèque, la médiathèque et de nombreuses associations du quartier de Metz-Bornly.

Coût du projet : 10 950 €

Subvention Ville de Metz : **4 000 €**

### NAN BARA : Actions culturelles et artistiques

Les ateliers proposés (danse hip-hop, danses africaines, orientales, hindoues, percussions du monde, activités manuelles, décoration, maquillage, bricolage...) sont effectués dans le cadre de partenariats avec les structures associatives de quartiers avec des enfants et jeunes intéressés et impliqués. Ces ateliers concourent au développement du lien social, de la dynamique sociale, de la médiation culturelle et éducative.

Coût du projet : 23 000 €

Subvention Ville de Metz : **4 500 €**

## **EDUCATION**

### CMSEA : Aide à la réussite

Il s'agit de mettre en place, divers projets éducatifs à l'intention de 55 jeunes en difficulté d'insertion sociale, repérés par la Prévention spécialisée en partenariat avec les collègues, les familles et les adultes du quartier de Metz-Hannaux-Frécot-Barral.

Projet « Parole des anciens » : création du lien entre les générations avec valorisation et concrétisation de ce travail par une exposition photographique et auditive.

Projet BAFa : formation de jeunes dans le domaine de l'animation.

Travail spécifique auprès des filles et des familles : mise en place d'un Point Accueil Filles avec différentes thématiques (santé, nutrition, modes de contraception, recherche d'emploi, réseaux sociaux, la famille...).

Aide à la réussite scolaire : Travail avec un groupe de jeunes scolarisés aux collègues Rabelais et Paul Verlaine (secteur SEGPA) sur l'inclusion, l'exclusion, atelier avec les PEP 57 et une association de théâtre ou de vidéo

Coût du projet : 24 750 €

Subvention Ville de Metz : **8 000 €**

## **SANTE, ACCES AUX SOINS**

### ADAC'S : Fête de la Soupe

Cette action permettra de développer un travail d'information autour de la santé (consommation de fruits et de légumes) notamment grâce à une exposition qui présentera des messages clairs sur ce thème. Un spectacle sera offert aux enfants des écoles maternelles et une séance de cinéma sera ouverte à tous les publics. 21 lieux de dégustation seront organisés par les habitants dans des lieux publics ou insolites (18 seront ouverts à tous les habitants du quartier) afin de valoriser l'image du quartier Bellecroix.

Coût du projet : 13 500 €

Subvention Ville de Metz : **3 500 €**

## **NOUVEAUX PROJETS**

### **ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### AFIJ : Action d'accompagnement des jeunes diplômés

Le projet consiste à favoriser l'accès à la fonction publique de jeunes diplômés des quartiers de la politique de la ville. La découverte des fonctions publiques et des métiers est notamment assurée par la mobilisation de parrains issus des fonctions publiques. Les partenaires associés seront le CNFPT, la Ville de Metz, le Conseil Régional, la Préfecture, le Conseil Général, l'hôpital de Mercy.

Coût : 20 000 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

### **CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

#### CMSEA : Nouvelle donne à Borny

Le service Politique de la Ville et le service En Amont du CMSEA proposent un programme d'actions pour limiter les effets néfastes du trafic de drogue sur la vie du quartier de Borny et de ses habitants. Cette action a pour objectif d'appréhender et comprendre les phénomènes subjacents et émanant du « deal » afin de mieux appréhender l'impact que peut avoir le trafic de drogue dans le quartier et son influence sur la vie des habitants mais également le travail des professionnels de terrains. A partir d'un premier recensement des réalités vécues et d'une cartographie subjective des points noirs et des risques dans le quartier, il s'agit d'établir collectivement une stratégie visant la pertinence des projets associatifs, la réappropriation de l'espace public, la protection des victimes (toxicomanes mais aussi pré-adolescents et adolescents et familles vivant sous la pression).

Ce nouveau programme d'actions s'inscrit conjointement dans le cadre de l'Atelier Santé-Ville, du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et du Programme de Réussite Educative, en lien fort avec la Gestion Urbaine de Proximité.

Coût du projet : 31 570 €

Subvention Ville de Metz : **25 070 €**

Espace Solidarité : Animation du Point Accueil Solidarité en gare de Metz

L'errance des jeunes de moins de 25 ans se développe à Metz, comme dans la majorité des grandes villes. Elle gagne du terrain par rapport aux autres composantes de la population SDF. L'objectif visé est de réaliser des orientations des publics en errance notamment dans les structures adaptées de l'agglomération messine pour une file de plus de 950 personnes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance afin d'anticiper les nouveaux flux générés par le Mettis.

Coût du projet : 148 000 €

Subvention Ville de Metz : **5 000 €**

La Passerelle : Réalisation d'un film sur l'histoire de Borny

Association historique du quartier, l'association La Passerelle a constitué, au fil des années, une ressource documentaire mobilisée aujourd'hui pour le cinquantenaire du rattachement de Borny à Metz. Un support vidéo, un site Internet dédié et une exposition seront réalisés et présentés lors des six prochains mois.

Coût total : 2 000 €

Subvention Ville de Metz : **2 000 €**

ZIKAMINE : Projet ciné-concert

Projet de création d'un spectacle audio-vidéo sur le thème du football, mené en lien avec la MJC Boileau-Pré-Génie, la MJC de Borny et le FC Metz. Il comprend l'animation d'ateliers d'écriture, de composition de la musique et de réalisation vidéo. Le spectacle produit sera présenté à Borny, mais également dans le cadre du festival Zikametz. Par le lien entre une association spécialisée dans les musiques actuelles et des MJC situées dans les quartiers sensibles, cette initiative s'inscrit dans la préfiguration de la création de la Boîte à Musique à Metz-Borny. Par ailleurs, les deux structures d'éducation populaire partenaires seront prochainement reliées par Mettis et pourront envisager la poursuite de partenariats sous cet angle.

Coût total : 8 900 €

Subvention Ville de Metz : **7 000 €**

**Le programme Ateliers Jeunes** s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs ainsi que, le cas échéant, des billets pour accéder à des spectacles (Arsenal, Trinitaires, en préfiguration de l'ouverture e la BAM).

Il est proposé de participer aux financements des projets portés par les associations suivantes :

	COUT GLOBAL	PARTICIPATION VILLE
<u>APSYS</u>		
Plantation et fleurissement au square (Boileau-Prégénie)	2 075 €	<b>238 €</b>

Remise en peinture d'un local (Patrotte)	2 040 €	<b>520 €</b>
Entretien au cimetière du Sablon	595 €	<b>295 €</b>
Rénovation et animation en EPAD (Metz-Borny)	1 195 €	<b>300 €</b>
Animation de rues (Metz-Borny)	595 €	<b>300 €</b>
<b><u>MJC BOILEAU</u></b>		
Remise en état d'une cour (Woippy)	1 900 €	<b>150 €</b>

Soit un total de **1 803 €**

**Le programme Ville-Vie-Vacances** est un dispositif complémentaire au Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur le volet « Citoyenneté et Prévention de la Délinquance ».

S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, il permet aux associations et aux clubs de prévention spécialisée, de mettre en œuvre des projets destinés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. La grande majorité des projets s'appuie sur une démarche de dépaysement des jeunes, pour permettre de dépasser le seul horizon de leur quartier et mettre en œuvre, avec eux, un projet pédagogique.

La Ville de Metz soutient les projets qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement sur le long terme, le cas échéant en articulation avec les Ateliers Jeunes ou s'inscrivant dans le secteur « jeunes » des associations socio-éducatives de proximité. Cette démarche permet ainsi à la Ville de compléter les crédits de droit commun au profit des populations des quartiers de la Politique de la Ville.

## **TOUSSAINT ET NOEL 2012**

	<b>COUT GLOBAL</b>	<b>PARTICIPATION VILLE</b>
<b><u>BOUCHE A OREILLE</u></b>		
Ateliers photographique et studio (Metz-Borny)	2 454 €	<b>1 500 €</b>
<b><u>CENTRE LACOUR</u></b>		
Réhabilitation d'un poste de santé Au Sénégal (Metz-Nord)	28 830 €	<b>5 000 €</b>
<b><u>MJC BORNLY</u></b>		
De Borny à Boileau (Metz-Nord et Metz-Borny)	11 078 €	<b>3 200 €</b>

Soit un total de **9 700 €**

## **CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)**

Ce dispositif s'adresse aux enfants scolarisés en école primaire et au collège, résidant sur les quartiers dits « politique de la ville ». Ils sont pris en charge le soir après l'école, par les associations, afin de bénéficier d'aide au travail scolaire, d'appui à l'apprentissage des leçons, à l'organisation personnelle, ainsi que de diverses activités à vocation culturelle.

Les parents sont mobilisés pour participer à des séances et ainsi valoriser leurs compétences pour améliorer leur implication dans la scolarité de leurs enfants.

### **PARTICIPATION VILLE**

#### AFA

Quartier de Metz-Borny

**5 000 €**

Soit un total de **5 000 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le Budget Primitif,

**VU** la Loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

**VU** la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

**VU** la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

VU l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

VU le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

VU la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011, de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

VU la correspondance en date du 14 février 2012 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2012 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

**CONSIDERANT** l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'attache à s'engager,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

**D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 128 803 € au financement des actions suivantes :

<u>ADAC'S</u> Fête de la Soupe	3 500 €
<u>AFA</u> CLAS	5 000 €
<u>AFIJ</u> Action en faveur des jeunes diplômés	5 000 €
<u>AP SIS-EMERGENCE</u> AJ – Plantation et fleurissement au square AJ – Remise en peinture d'un local AJ – Entretien au cimetière du Sablon AJ – Rénovation et animation en EPAD AJ – Animation de rues	238 € 520 € 295 € 300 € 300 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u> OVVV – Ateliers photographique et studio	1 500 €
<u>CENTRE LACOUR</u> OVVV – Réhabilitation d'un poste de santé au Sénégal	5 000 €



<u>CMSEA</u>	
Mobilisation pour les chantiers pécules	5 000 €
Aide à la réussite	8 000 €
Nouvelle donne à Borny	25 070 €
<u>COMITE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX</u>	
Ecrivain Public	3 000 €
<u>ESPACE SOLIDARITE</u>	
Animation du PAS en gare de Metz	5 000 €
<u>LE GRAND SAUVOY</u>	
Ateliers de quartier de Metz-Borny	29 000 €
Entraide propreté	9 510 €
<u>MJC BOILEAU</u>	
Ateliers et activités du secteur adolescents	1 720 €
AJ - Remise en état d'une cour	150 €
<u>MJC BORNLY</u>	
Projet familles	4 000 €
OVVV – De Borny à Boileau	3 200 €
<u>NAN BARA</u>	
Activités culturelles et artistiques	4 500 €
<u>LA PASSERELLE</u>	
Réalisation d'un film sur l'histoire de Metz-Borny	2 000 €
<u>ZIKAMINE</u>	
Projet ciné-concert	7 000 €

**DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées,

**D'IMPUTER** ces dépenses aux crédits inscrits à l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Direction de la Politique de la Ville

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43

Absents : 12

Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**